

CFA de l'académie de Versailles

TITRE PROFESSIONNEL MAÇON

UFA Jean Monnet - 128 Av. Jean Jaurès 92120 Montrouge

OBJECTIFS

Le maçon est chargé de construire à partir de plans et de consignes, les fondations, les murs, les planchers et les éléments en béton armé constitutifs de bâtiments qui peuvent avoir des destinations variées (logements individuels, petits collectifs, tertiaires, industriels, agricoles ou techniques). Il peut réaliser également des aménagements extérieurs tels que murs de clôture, terrasses, trottoirs, etc.

CONTENU

Compétences professionnelles :

- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- Construire des ouvrages en maçonnerie
- Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

DATES

Date de début : 22 avril 2024

Date de fin : 28 mars 2025

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (ex V)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
Titre professionnel maçon

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Un grand nombre de maçons exercent à leur compte ou au sein de petites entreprises de construction artisanale. Les grandes entreprises du BTP (bâtiment et travaux publics) offrent elles aussi beaucoup de débouchés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fiche RNCP 35309](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

Mr Mustapha Azzoug

Mail : mustapha.azzoug@ac-versailles.fr

Tél : 01.41.17.44.29

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

